

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 09112

Numéro SIREN : 480 936 293

Nom ou dénomination : GCC ENERGIE

Ce dépôt a été enregistré le 16/02/2023 sous le numéro de dépôt 2239

In Extenso

In Extenso IDF AUDIT
63 ter, avenue Edouard Vaillant
92517 Boulogne-Billancourt Cedex

Tél. : +33 (0)1 72 29 60 00
Fax : +33 (0)1 72 29 60 61
www.inextenso.fr
www.reussir-au-quotidien.fr

GCC ENERGIE

Société par Actions Simplifiée

44 avenue Georges Pompidou
92300 LEVALLOIS-PERRET

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2022



GCC ENERGIE

Société par Actions Simplifiée
44 avenue Georges Pompidou
92300 LEVALLOIS-PERRET

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2022

A l'assemblée générale de la société GCC ENERGIE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GCC ENERGIE relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont la valeur nette figurant au bilan au 30 septembre 2022 s'établit à 27.656.829 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés selon les modalités décrites dans la note 2.3 de l'annexe.

Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations données dans la note de l'annexe aux comptes annuels, examiné la cohérence des données et des hypothèses retenues ainsi que la documentation fournie, et procédé sur ces bases à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations réalisées dans ce cadre.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Boulogne-Billancourt, le 12 janvier 2023
Le commissaire aux comptes

In Extenso IDF AUDIT



Cédric BURGIERE

Cédric



GCC ENERGIE SAS

***44 Avenue Georges Pompidou
92300 LEVALLOIS-PERRET***

SAS - Sté par actions simplifiée au capital de 5 000 000 Euros

RCS 480936293 Nanterre – TVA FR 45 480 936 293

COMPTES SOCIAUX

EXERCICE CLOS LE 30/09/2022



I. BILAN AU 30/09/2022



A. Bilan Actif

Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	27 657 069	240	27 656 829	27 656 829
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	Note N°1	27 657 069	240	27 656 829
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES	Note N°2			
Créances clients et comptes rattachés	1 438 041		1 438 041	22 236
Autres créances	5 299 614	5 999	5 293 615	2 664 485
Capital souscrit et appelé, non versé				
TRESORERIE	Note N°3			
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	8 098 430		8 098 430	21 571
COMPTES DE REGULARISATION	Note N°3			
Charges constatées d'avance	986		986	
ACTIF CIRCULANT		14 837 074	5 999	14 831 074
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				

B. Bilan Passif



Capital social ou individuel (dont versé : 5 000 000)		5 000 000	882 940
Primes d'émission, de fusion, d'apport		9 160 388	9 160 388
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)			
Réserve légale		47 266	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)			
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)		876 940	
Report à nouveau			-21 110
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		2 355 205	945 317
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	CAPITAUX PROPRES	Note N°4	17 439 800
			10 967 534
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
	AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		131 438	
Provisions pour charges		276 896	
	PROVISIONS	Note N°5	408 334
		Note N°6	
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			595
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION		Note N°6	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		880 246	41 471
Dettes fiscales et sociales		992 823	4 389
DETTES DIVERSES		Note N°6	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		22 766 700	19 351 132
COMPTES DE REGULARISATION		Note N°7	
Produits constatés d'avance			
	DETTES	24 639 770	19 397 588
Écart de conversion passif			

COMPTE DE RESULTAT AU 30/09/2022

Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services	8 145 888	8 145 888	46 661
CHIFFRE D'AFFAIRES NET Note N°8	8 145 888	8 145 888	46 661
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges		62 946	
Autres produits			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Note N°9	8 208 835	46 661
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variation de stock (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements		42 734	-1 438
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			
Autres achats et charges externes		4 817 299	17 267
Impôts, taxes et versements assimilés		55 816	-855
Salaires et traitements		1 836 574	
Charges sociales		1 231 853	
Dotations d'exploitation :			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			
Dotations aux provisions		276 896	
Autres charges			
CHARGES D'EXPLOITATION		8 261 174	14 974
OPERATIONS EN COMMUN			
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			
	RESULTAT D'EXPLOITATION	-52 339	31 686
PRODUITS FINANCIERS		2 402 018	1 562 725
Produits financiers de participations		2 360 236	1 016 724
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés		41 782	26 000
Reprises sur provisions et transferts de charges			520 001
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
CHARGES FINANCIERES		157 139	129 094
Dotations financières aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilées		157 139	129 094
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	RESULTAT FINANCIER Note N°10	2 244 879	1 433 630
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 192 539	1 465 317
PRODUITS EXCEPTIONNELS		294 929	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
Reprises sur provisions et transferts de charges		294 929	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		132 263	520 000
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		825	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			520 000
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		131 438	
	RESULTAT EXCEPTIONNEL Note N°11	162 666	-520 000
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			
Impôts sur les bénéfices	Note N°12		
TOTAL DES PRODUITS		10 905 782	1 609 386
TOTAL DES CHARGES		8 550 577	664 069

III. ANNEXE

1	- EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE	7
2	- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	7
2.1	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7
2.2	IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	7
2.3	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	7
2.4	CREANCES ET DETTES	8
2.5	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENTS.....	8
2.6	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	8
2.7	PROVISION POUR INDEMNITE DE FIN DE CARRIERE	8
2.8	RESULTAT EXCEPTIONNEL.....	8
2.9	ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	8
3	- INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF	9
3.1.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	9
3.1.1	<i>Tableau des Acquisitions et des Cessions de l'exercice</i>	9
3.1.2	<i>Tableau des Amortissements</i>	10
3.2.	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10
3.3.	ETAT DES CREANCES	11
3.4.1	<i>Etat des échéances des créances</i>	11
3.4.2	<i>Créances clients et comptes rattachés</i>	11
3.4.3	<i>Produits à recevoir</i>	12
3.4.4	<i>Créances sur les entreprises liées</i>	12
3.4.	COMPTES DE REGULARISATION ACTIF.....	13
3.5.	TRESORERIE ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	13
3.6.1.	<i>Trésorerie</i>	13
3.6.2.	<i>Valeurs mobilières de placement</i>	13
3.6.3.	<i>Disponibilités</i>	13
4	- INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF	14
4.1.	CAPITAUX PROPRES.....	14
4.2.	ETAT DES PROVISIONS	14
4.2.1	<i>Provision pour risques et charges</i>	15
4.2.2	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>	15
4.2.3	<i>Provisions règlementées</i>	15
4.2.4	<i>Provisions pour dépréciation de l'actif circulant</i>	15
4.3.	ETAT DES DETTES	16
4.3.1	<i>Etat des échéances des dettes</i>	16
4.3.2	<i>Dettes sur les entreprises liées</i>	16
4.3.3	<i>Charges à payer</i>	17
4.4.	COMPTES DE REGULARISATION PASSIF.....	17
5	- INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	18
5.1.	VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	18
5.2.	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	18
5.3.	RESULTAT FINANCIER.....	18
5.4.	RESULTAT EXCEPTIONNEL.....	19
5.5.	IMPOT SUR LES BENEFICES.....	20
5.6.1.	<i>Ventilation de l'impôt sur les bénéfices liés à l'activité</i>	20
5.6.2.	<i>Preuve d'impôt</i>	21
6	- INFORMATIONS DIVERSES	21

6.1.	INTEGRATION FISCALE.....	21
6.2.	IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANTE.....	22
6.3.	EFFECTIF MOYEN	22
6.4.	COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	22
6.5.	LISTE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS	22
6.6.	ENGAGEMENTS FINANCIERS	23
6.6.1	<i>Engagements donnés</i>	<i>23</i>
6.6.2	<i>Engagements reçus.....</i>	<i>24</i>

1 - EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Augmentation du capital social, par décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 23 septembre 2022, d'un montant de 4 117 060 Euros par émission de 205 853 actions nouvelles d'une valeur nominale de 20 Euros chacune pour porter le capital de 882 940 Euros à 5 000 000 Euros.

2 - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de la société ont été établis en conformité avec le règlement ANC 2014-03 dans sa version consolidée à la date de l'établissement des comptes, ainsi que les règles définies par le plan comptable général et par le plan comptable professionnel pour les industries du bâtiment et des travaux publics.

2.1 Immobilisations Incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles comprennent le fonds de commerce, le droit au bail et les logiciels. Les droits au bail et logiciels sont amortis linéairement sur leur durée d'utilisation estimée.

➤ Logiciels 1 à 5 ans

2.2 Immobilisations Corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les amortissements ont été calculés en fonction des taux d'amortissement généralement admis dans la profession, suivant le mode linéaire ou dégressif. Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

Constructions	15, 20 ou 30 ans
Installations techniques, mat.outillage	2 à 8 ans
Install. générales agencés, aménagés	3 à 10 ans
Matériel de transport	3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	4 ans
Mobilier de bureau	4 à 10 ans

Des amortissements dérogatoires correspondant à la différence entre les amortissements comptables et les amortissements fiscaux sont comptabilisés en provisions règlementées.

2.3 Immobilisations Financières

Les titres de participation sont comptabilisés au coût d'acquisition ou valeur nominale. Ce dernier comprend, le cas échéant, l'estimation du complément de prix à verser suivant les termes du protocole de cession.

Dans le cadre du financement partiel d'achat de sociétés par la distribution d'un dividende exceptionnel, la valeur brute des titres est dépréciée à hauteur du montant dudit dividende. La valeur nette en résultant correspond au prix de revient des participations concernées.

Les provisions pour dépréciation sont déterminées par comparaison entre le prix de revient des titres et leur valeur d'utilité. La Société privilégie la notion de rentabilité pour la détermination de la valeur d'utilité qui est estimée par capitalisation de la capacité d'autofinancement prévisionnelle selon la méthode du « discounted cash-flow » - DCF sur 5 ans.

2.4 Créances et Dettes

Les créances et les dettes ont été comptabilisées à leur valeur nominale. Les créances et les dettes libellées en monnaie étrangère ont été converties et comptabilisées suivant les cours de change à la clôture. Outre les informations spécifiques à certains clients dont l'entreprise a connaissance (dépôt de bilan, liquidation, etc.), les créances sont provisionnées à partir d'une analyse de la balance âgée, au cas par cas.

2.5 Valeurs Mobilières de Placements

Les valeurs mobilières de placements sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition historique hors frais et taxes. Elles font l'objet d'une provision pour dépréciation, dans le cas où la valeur de réalisation à la clôture, généralement déterminée par référence à un cours de bourse ou à une valeur liquidative de la part, est inférieure au coût d'acquisition.

2.6 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées à chaque clôture et font l'objet d'une reprise lors de l'utilisation (comptabilisation des charges correspondantes) ou de la disparition du risque initialement identifié.

2.7 Provision pour Indemnité de Fin de Carrière

La société a constitué une provision pour Indemnité de Fin de Carrière, destinée à couvrir les engagements de retraite. La méthode de calcul utilisée pour l'évaluation de l'engagement est celle du prorata des droits au terme, dans le cadre d'un départ à l'initiative du salarié ou de l'entreprise, et mise à la retraite à compter du 01 janvier 2009.

2.8 Résultat Exceptionnel

Sont considérés comme exceptionnels les éléments :

- anormaux par rapport à l'activité courante du groupe,
- de nature inhabituelle,
- non fréquents

2.9 Événements Postérieurs à la Clôture

La société « *GCC ENERGIE* » n'a fait l'objet d'aucun événement significatif postérieur à la clôture.

3 - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

Note N° 1

3.1. Immobilisations Corporelles et Incorporelles

3.1.1 Tableau des Acquisitions et des Cessions de l'exercice

Tableau en valeurs brutes

Frais d'établissement et de développement

Autres postes d'immobilisation incorporelles

Total Immobilisations Incorporelles

Terrains

Constructions sur sol propre

Constructions sur sol d'autrui

Constructions installations, agencements.....

Installations générales

et agencements

Installations techniques, matériels et outillages

Matériel de transport

Matériel de bureau et informatique, mobilier

Emballages récupérables et divers

Total Immobilisations Corporelles

Immobilisations corporelles en cours

Total Immobilisations en cours

Acomptes

3.1.2 Tableau des Amortissements

Frais d'établissement et de développement

Autres immobilisations incorporelles

Amort. Immobilisations Incorporelles

Terrains

Constructions

Installations générales et agencements

Installations techniques, matériels et outillages

Matériel de transport

Matériel de bureau informatique, mobilier

Amort. Immobilisations Corporelles

3.2. Immobilisations Financières

Tableau en valeur brute

Participations évaluées par mise en équivalence

Autres participations	27 657 069	27 657 069	240	27 656 829
-----------------------	------------	------------	-----	------------

Autres titres immobilisés

Prêts et autres immobilisations financières

Note N° 2



3.3. Etat des Créances

3.4.1 Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à **6 738 643 €** en valeur brute au 30/09/2022 et elles se décomposent comme suit :

ACTIF IMMOBILISE :

Créances rattachées à des participations

Prêts

Autres immobilisations financières

ACTIF CIRCULANT :

	6 738 643	6 738 643
Clients	1 438 041	1 438 041
Clients douteux		
Personnel et comptes rattachés	10 750	10 750
Organismes sociaux	181	181
Etat : impôts et taxes diverses	119 456	119 456
Groupe et associés	5 041 005	5 041 005
Débiteurs divers	128 221	128 221
Charges constatées d'avance	986	986

Montants des prêts accordés en cours d'exercice

Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

3.4.2 Créances clients et comptes rattachés

Créances clients et comptes rattachés	1 438 041		1 438 041	22 236
Autres créances	5 299 614	5 999	5 293 615	2 664 485
Capital souscrit et appelé, non versé				

Dont créances Groupe :

Clients sociétés affiliées consolidées France	1 242 119	22 236
Clients sociétés mères et Divers	0	0
Clients sociétés affiliées consolidées	0	0
Clients factures à établir Groupe	0	0

Les provisions sont établies selon les modalités décrites au paragraphe 4.2

3.4.3 Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rabais, remises, Ristournes à obtenir	128 056	0
Produits à recevoir	0	0
Clients – Factures à établir	270 144	0
Intérêts courus sur dépôts et cautionnements	0	0
Intérêts courus sur comptes courants	0	0

3.4.4 Créances sur les entreprises liées

Participations	0	0
Créances clients et comptes rattachés	1 242 119	22 236
Autres créances	5 035 005	2 964 360

3.4. Comptes de Régularisation Actif

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 986 €.

[REDACTED]	
Charges d'exploitation	986
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
[REDACTED]	

Note N° 3

3.5. Trésorerie et Valeurs Mobilières de Placement

3.6.1. Trésorerie

GCC ENERGIE a signé avec sa société mère HGCC SA une convention de trésorerie destinée à centraliser la gestion de la trésorerie au niveau de cette dernière (« Cash Pooling »).

HGCC SA facture trimestriellement, au titre de la rémunération de ses prestations, une commission de mouvement égale à 0,20% du montant prêté ou emprunté.

Les flux liés à cette gestion sont inscrits en compte courant. Les taux d'intérêts appliqués aux comptes courants sont les suivants :

- Sommes mises à disposition par la Holding à la filiale : TMM + 0,5% avec un minimum 0.80%
- Sommes mises à disposition par la filiale à la Holding : TMM avec un minimum de 0,60 %

La valeur à la clôture du compte courant de HGCC chez GCC ENERGIE s'élève à -2 419 K€ comparé à -1 549 K€ en 2021.

3.6.2. Valeurs mobilières de placement

La valeur à la clôture des valeurs mobilières de placement s'élève à : 0 Euros comparé à 0 € en 2021.

3.6.3. Disponibilités

Le montant des disponibilités inscrites en compte courant bancaire ordinaire est de 8 098 430 Euros comparé à 21 571 € en 2021.

4 - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

Note N° 4

4.1. Capitaux Propres

Affectation des résultats de l'exercice 2021 :

Les comptes de l'exercice 2021 ont fait apparaître un résultat de **945 317 €**. Selon la décision de l'AGO du 17/01/2022 statuant sur les comptes, ce profit a été affecté comme suit :

Capital social	882 940		4 117 060	5 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	9 160 388	0		9 160 388
Réserve légale		47 266		47 266
Autres réserves		876 941		876 941
Report à nouveau	-21 110	21 110		
Résultat	945 317	-945 317	2 355 205	2 355 205
Subventions				
Provisions réglementées (*)				

(*) Dont amortissement dérogatoires

Augmentation de capital décidée par l'AGE du 23/09/2022 cf § 1 – Evènements significatifs de l'exercice

Note N° 5

4.2. Etat des Provisions

Le détail des provisions par nature est le suivant :

4.2.1 Provision pour risques et charges

Provisions pour litiges			
	131 438		131 438
Provisions pour risques clients			
Autres provisions pour risques			
Provisions pour risques	131 438	0	131 438
Provisions pour Indemnité fin de carrière & Médailles du travail			
	276 896		276 896
Provisions pour Perte à terminaison			
Provisions pour SAV			
Provisions pour fin de chantier			
Autres provisions pour charges			
Provisions pour charges	276 896	0	276 896
Dont reprises quotités provisions utilisés			
		0	
Dont reprises quotités provisions non utilisés			
		0	

4.2.2 Provisions pour dépréciation des immobilisations

Provisions sur immobilisations incorporelles			
Provisions sur immobilisations corporelles			
Provisions sur titres mis en équivalence			
Provisions sur titres de participations	240		240
Provisions autres immobilisations financières			

4.2.3 Provisions règlementées

Amortissements dérogatoires			
Autres provisions règlementées			

4.2.4 Provisions pour dépréciation de l'actif circulant

Stocks et en-cours

Clients douteux

Comptes courants	300 928	294 929	5 999
------------------	---------	---------	-------

Dont reprises quotités provisions utilisés

0

Dont reprises quotités provisions non utilisés

294 929

Note N° 6

4.3. Etat des Dettes

4.3.1 Etat des échéances des dettes

Les dettes de la société s'élèvent à **24 639 770 €** au 30/09/2022 et se décomposent comme suit :

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements
de crédit :

à 1 an maximum à l'origine

à plus d'1 an à l'origine

Emprunts et dettes financières divers

Fournisseurs et comptes rattachés	880 246	880 246
-----------------------------------	---------	---------

Personnel et comptes rattachés	336 341	336 341
--------------------------------	---------	---------

Sécurité sociale et autres organismes sociaux	366 810	366 810
---	---------	---------

Etat et autres collectivités publiques :

Impôts sur les bénéfices

Taxe sur la valeur ajoutée	246 911	246 911
----------------------------	---------	---------

Obligations cautionnées

Autres impôts et comptes rattachés	42 760	42 760
------------------------------------	--------	--------

Dettes sur immobilisations et comptes
rattachés

Groupe et associés	22 636 646	22 636 646
--------------------	------------	------------

Autres dettes	130 054	130 054
---------------	---------	---------

Dettes rep.de titres emp. ou remis en garantie

Produits constatés d'avance

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice

4.3.2 Dettes sur les entreprises liées



Les montants concernant les entreprises liées correspondent à :

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	714 622	36 672
Autres Dettes	22 636 646	17 814 590
<i>Dont Comptes courants</i>	22 636 646	17 814 590

4.3.3 Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	91 145	4 800
Dettes fiscales et sociales	549 255	234
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	595
Emprunts et dette financières divers (dt empr. partic :)	0	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	0
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	130 054	0

Note N° 7

4.4. Comptes de Régularisation Passif

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'analysent comme suit :

Produits d'exploitation

Produits financiers

Produits exceptionnels

5 - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

NOTE N° 8

5.1. Ventilation du montant net du Chiffre d'Affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2022 se ventile comme suit :

[REDACTED]			
Ventes de marchandises			
Ventes de produits finis			
Production vendue de services	8 145 888	8 145 888	46 661
[REDACTED]			
%	100,00 %	%	100,00 %

NOTE N° 9

5.2. Autres Produits d'Exploitation

[REDACTED]	
Production stockée	
Production immobilisée	
Autres produits divers de gestion et subvention d'exploitation	
Reprises sur amortissement et provisions, transfert de charges	62 946
[REDACTED]	

NOTE N° 10

5.3. Résultat Financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **2 244 879 €** et s'analyse de la façon suivante :

PRODUITS FINANCIERS	2 402 018	1 562 725
Produits financiers de participations	2 360 236	1 016 724
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	41 782	26 000
Reprises sur provisions et transferts de charges		520 001
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	157 139	129 094
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	157 139	129 094
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		

Les produits financiers de participations se répartissent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant
- Dividendes Groupe	2 360 236
- Dividendes Hors Groupe	0

Sociétés concernées	Dividendes reçus
YVROUD	250 000
SOGEQUIP	500 000
SP2E	400 028
APILOG	457 470
MFE	752 738

NOTE N° 11

5.4. Résultat Exceptionnel

Sont considérés comme exceptionnels, les éléments :

- Anormaux, par rapport à l'activité courante du groupe,
- de nature inhabituelle,
- non fréquents

Le résultat exceptionnel de l'exercice de 162 666 € s'analyse de la façon suivante :

PRODUITS EXCEPTIONNELS			294 929	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges			294 929	
CHARGES EXCEPTIONNELLES			132 263	520 000
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
			825	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
				520 000
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			131 438	

Les charges et les produits des éléments d'actif cédés s'analysent comme suit :

Ventes d'immobilisations corporelles
 Ventes d'immobilisations incorporelles
 Ventes d'immobilisations financières
 Mises au rebut Immobilisations incorporelles
 Mises au rebut Immobilisations corporelles

NOTE N° 12

5.5. Impôt sur les Bénéfices

La société GCC ENERGIE est membre d'un Groupe d'intégration fiscale ayant pour société mère, la société HOLDING GCC SAS.

5.6.1. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices liés à l'activité

TOTAL	2 355 205	(2 035 095)	320 111	84 929	(320 111)	2 355 205
-------	-----------	-------------	---------	--------	-----------	-----------

Bénéfice comptable de l'exercice		2 355 205
1. Réintégrations fiscales		301 539
2. Déductions fiscales		2 336 634
Détermination du résultat fiscal	BENEFICE	DEFICIT
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	320 111	
Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice	320 111	

L'impôt dû relatif aux résultats courant et exceptionnel a été calculé en multipliant le taux effectif d'imposition par les résultats courants et exceptionnels comptables, corrigé des réintégrations et déductions fiscales des charges courantes et exceptionnelles.

5.6.2. Preuve d'Impôt

Résultat avant impôts	2 355 205	
- Impôt sur les bénéfices comptabilisé		
- Impôts théorique à la clôture au taux de 26,5%	624 129	
Ecart d'impôt	624 129	
Différence temporaires (XW-WU+XR-XS-XG+WQ+I7)	273 560	72 493
Différences permanentes (XE+XA-F6 2058AB)	-2 628 766	-696 622
Régularisation d'Impôt	0	0
Ecart d'impôt		-624 129
Résultat Net	2 355 205	WA
Réintégration des Provisions & Charges à payer	273 560	XW
Déduction des Provisions & Charges à payer		WU
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM		XR-XS
Réintégrations diverses		WQ
Déductions diverses		XG
Charges non admises en déduction	27 979	XE
Régime des sociétés mère & filiales	-2 336 634	XA
Charge d'impôt sur les bénéfices		I7
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice	320 111	F6 (2058 A bis)

6 - INFORMATIONS DIVERSES

6.1. Intégration Fiscale

HOLDING GCC, société tête de groupe est seule redevable de l'impôt sur les résultats et les sociétés du groupe d'intégration fiscale ne seront à la clôture d'un exercice déficitaire, titulaire d'aucune créance sur la société HOLDING GCC.

6.2. Identité de la Société Mère Consolidante

Les comptes de GCC ENERGIE sont consolidés par intégration globale dans HGCC SA domiciliée au 226, Avenue du Maréchal Foch 78130 LES MUREAUX, au capital de 2 479 989,86 Euros, enregistrée au RCS de Versailles, RCS 428 264 915, qui elle-même est consolidée dans ESTHER SAS domiciliée au 44, Avenue Georges Pompidou 92300 LEVALLOIS-PERRET, au capital de 28 471 200 Euros, enregistrée au RCS de Paris, RCS 809 429 053.

6.3. Effectif Moyen

Sur l'année fiscale 2022, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Cadres	16
Agents de maîtrise, techniciens et employés	0
Ouvriers	0

6.4. Composition du Capital Social

Le capital social de 5 000 000 Euros se compose de 250 000 actions de même catégorie d'une valeur nominale de 20 Euros.

En application des dispositions de l'article L233-13 du code de commerce, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant plus du 20^{ème}, du 10^{ème}, du 5^{ème}, du 1/3 ou des 2/3 du capital ou des droits de vote de la société :

H GCC	99%	94.34%
GCC	1%	5.66%

6.5. Liste des Filiales et des Participations

Filiales détenues > de 50%				
YVROUD 112, rue Aristide Berges 73220 AITON	600 000	100%	4 900 000	21 479 228
TEMPEOL 2-8, rue Sarah Bernhard 92600 ASNIERES SUR SEINE	1 766 063	150 000	4 900 000	247 956
	500 000	100%	6 000 000	18 562 281
	(2 889 405)		6 000 000	(3 391 822)

CELIUM SIETRA 4, rue Evariste Gallois 26700 PIERRELATTE	1 600 000 3 629 684	100%	2 799 950 2 799 950	5 313 (12 643)
SOGEQUIP 40, route de Lyon PA de Chambetière 69960 CORBAS	250 000 1 639 231	100% 350 000	3 143 564 3 143 564	11 789 358 581 157
MFE 8, avenue Gay Lussac 91420 MORANGIS	157 000 6 521 955	94.01%	5 257 580 5 257 580	0 1 510 633
FPEL 6, rue Eugène Henaff 69200 VENISSIEUX	61 670 933 891	85%	1 495 012 1 495 012	4 326 970 22 875
SP2E 16, rue Evariste Galois ZAC des Ruïres 38320 EYBENS	412 400 2 670 915	100% 200 014	3 792 433 3 792 433	5 809 139 700 095
APILOG 3, rue Galvany 91300 MASSY	230 000 2 232 289	51% 316 710	117 300 117 300	20 192 953 870 755
SOFIBAT 226, avenue du Maréchal Foch 78130 LES MUREAU	1 000 22 652	99%	990 990	0 38 679
Filiales détenues entre 10% et 50%				
COMMERCE SAINT LOUP 10, place de la Joliette 13002 MARSEILLE	1 000 (343 452)	24%	240 240	277 272 (5 284)

6.6. Engagements Financiers

6.6.1 Engagements donnés



Hypothèque conventionnelle	0
Privilèges	0
Autres engagements donnés	0

6.6.2 Engagements reçus

	
Cautions reçues	0
Abandon de créances avec retour à meilleur fortune avec GCC	242 000
Garantie de passif	0

GCC ENERGIE
Société par actions simplifiée au capital de 5.000.000 euros
Siège social : Immeuble « Le Wilson » - 44 avenue Georges Pompidou
92300 LEVALLOIS-PERRET
480 936 293 RCS NANTERRE

RESOLUTION D'AFFECTATION PROPOSEE ET VOTEE
A L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 16 JANVIER 2023

Troisième Résolution : Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2022, soit un bénéfice net de 2.355.205,23 € de la manière suivante :

- La somme de 117.761 € au compte « Réserve Légale », qui après affectation s'élèvera à 165.027 €
- Sur le total disponible de 2.237.444,23 €, une distribution de 1.000.000 € à titre de dividendes
- Le solde, soit la somme de 1.237.444,23 € au poste « Autres réserves » lequel est ainsi porté de 876.940,83 € à 2.114.385,06 €.

Le montant du dividende ainsi alloué correspondrait à un dividende de 4 € par action.

Il serait mis en paiement à l'issue de la présente assemblée générale.

Vote de cette résolution :

- pour	:	250.000
- contre	:	
- abstention	:	

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme



SPPS - Société de Publications
et de Publicité pour les Sociétés

SAS au capital de 216 000 Euros
Siret 552 074 627 00035 - TVA IC : FR 12552074627
IBAN : FR 76 3000 4007 9900 0257 1438 960
BIC : BNPAFRPPXXX
BNP PARIBAS - Paris-Centre AF
Présidente : Myriam de Montis

JOURNAL SPÉCIAL DES SOCIÉTÉS

JSS

Journal officiel d'Annonces Légales, d'informations
générales, juridiques, judiciaires et techniques.
Formalités Légales sur la France entière.
Formations juridiques, Domiciliation.

8, rue Saint Augustin - 75080 Paris Cedex 02
Tél. : 01 47 03 10 10 - www.jss.fr

en compte

FICHE DE SUIVI

Paris, le 14/02/2023

Prestation suivie par : Léa HASHEMI / lhashemi@jss.fr

Dossier n° 136073

Désignation de l'affaire :

GCC ENERGIE
RCS NANTERRE 480 936 293

Formalité demandée : dépôt des comptes 2022

Date de dépôt : 14/02/2023